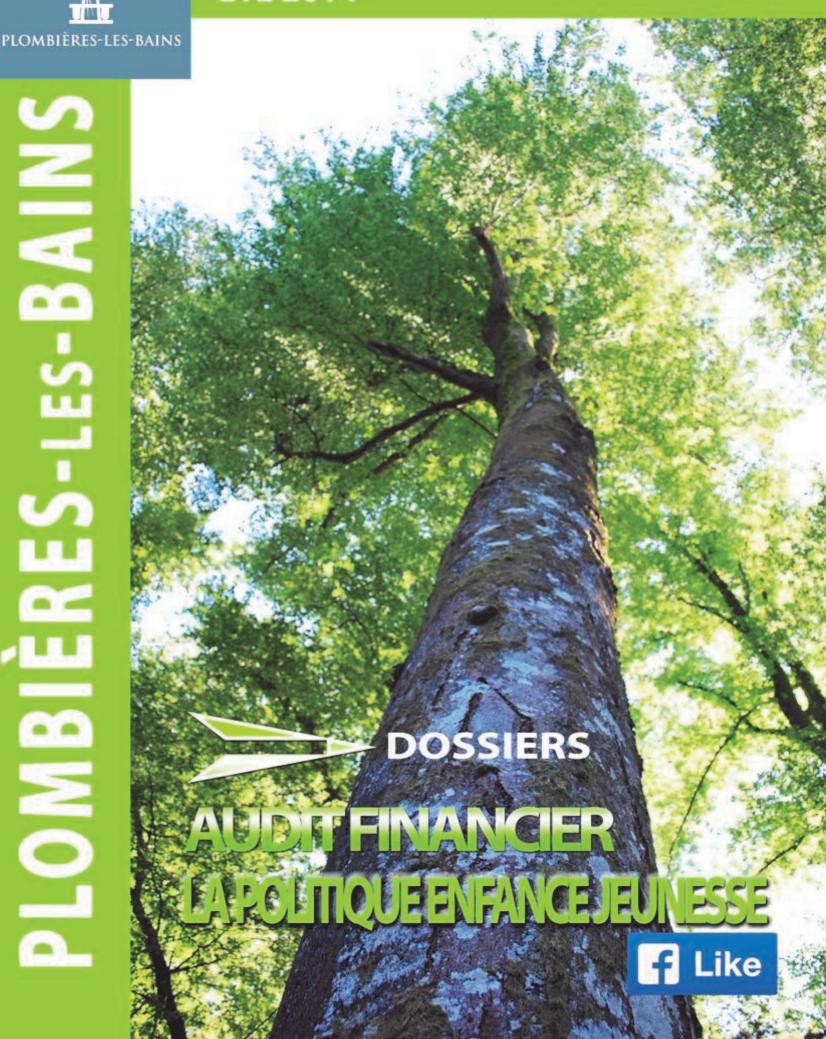
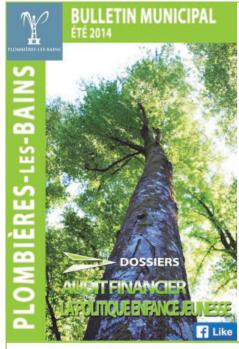


BULLETIN MUNICIPAL ÉTÉ 2014







Désormais, votre Bulletin municipal est trimestriel. Il vous est adressé directement dans votre boîte aux lettres.

Le prochain numéro paraîtra fin septembre 2014.

La rédaction

Le bulletin municipal est consultable sur :

www.plombiereslesbains.fr
Pour contacter la rédaction :
com@plombieres.fr

Directeur de la publication:
Le Maire, Albert HENRY
Impression: DEKLIC
1300 exemplaires
Diffusion: Média Post
Conception et crédit photos:
Mairie de Plombières-les-Bains
Coût de revient: 1157.47 € HT,
soit 0.89 € HT par exemplaire.

SOMMAIRE

Editos	3
Une ville à l'écoute des jeunes :	4
⇒ Le Conseil Municipal des Jeunes	
Et des séniors: 5	
⇒ La mémoire combattante	
⇒ Le club de l'Âge d'or	
Les travaux au fil des jours : 6 - 7	
⇒ Le Clos des Deux Augustins	
⇒ On n'est pas des moutons	
⇒ La continuité écologique	
Grand angle :	8
⇒ C'est l'Été à Ruaux	
La ville vous parle :	9 - 10 - 11
\Rightarrow Audit financier	
Sur le terrain: 12 - 13	
⇒ Le Conseil Municipal	
Dossier:	14 - 15
⇒ La politique enfance-jeunesse	
En direct de Plombières :	16 - 17
Une vie associative active :	18 - 19
⇒ La ville fait son cinéma	
⇒ Caractères d'imprimerie	
⇒ Autour du clocher	
Rubriquagora - Exprimez-vous!:	
⇒ Votre ville dans 20 ans	20

INFOS PRATIQUES

Mairie: 03 29 66 00 24 Médigarde : 0 820 33 20 20 Groupe scolaire: 03 29 66 07 37 03 29 23 40 64 SAMU: Maison de retraite : 03 29 66 00 76 Gendarmerie: 03 29 66 50 17 Com. de communes : 03 29 66 54 31 SDIS 88: 03 29 69 53 30 Office de Tourisme des Vosges Méridionales: 03 29 66 01 30

PLUS D'INFO

Pour en savoir plus, consultez notre site sur www.plombiereslesbains.fr ou suivez le fil d'actualités sur notre page FaceBook "villedeplombiereslesbains".

Vous retrouverez également toutes les informations sur les animations et les manifestations dans le programme, sur notre site www.plombiereslesbains.fr ou sur notre page Facebook "esc.plombiereslesbains".

À bientôt, La rédaction.

LES LOCALES EN BREF

Mairie

La mairie change ses horaires d'ouverture au public.

Les services vous accueillent :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Le samedi de 9h à 12h

Permanences du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Vosges à la mairie, les jeudis :

- ⇒ 18 septembre 2014 de 14h à 16h30
- ⇒ 23 octobre 2014 de 14h à 16h30
- ⇒ 27 novembre 2014 de 14h à 16h30
- ⇒ 18 décembre 2014 de 14h à 16h30

Bientôt 16 ans, pensez au recensement!

- Qui? Tous les français, filles ou garçons âgés de 16 ans.
- ⇒ Où? À la mairie du domicile.
- ⇒ En savoir plus? www.defense.gouv.fr/jdc

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) développe de nouveaux partenariats :

À compter du 1er septembre 2014, le CCAS accompagné par la Banque Alimentaire met en place un nouveau point de fourniture de denrées, accessible au public 1 fois par semaine, sous conditions de ressources.

L'ouverture d'une antenne du Secours Catholique est également à l'étude.

Enfin, les inscriptions pour le traditionnel Repas des Ainés sont ouvertes.

Pour tout complément d'information, contacter Madame FLEURENTIN au 03 29 66 00 24 ou à l'accueil de votre Mairie.

Opération nettoyage des Moraines!



Pour profiter au mieux du cadre sublime du Parc Impérial et ses environs, nous vous attendons le samedi 19 juillet à partir de 8h30 sur site. Pas de limite d'âge, des plus jeunes aux anciens, tout le monde est concerné par son environnement et convié à participer à cette action citoyenne.

Infos utiles: Repas tiré du sac, matériel fourni, les déchets seront ensuite collectés et triés par nos services. Sur inscription auprès de l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture au public ou au 03 29 66 00 24.

J'aime mon chien, j'aime ma ville!

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus "un gêneur" pour les autres. Vous aimez votre chien? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté en ville.

Une déjection au beau milieu d'un trottoir! De quoi vous mettre de mauvaise humeur... Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Pour cela il y n'a qu'une solution, ramasser ses déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir quelques serviettes en papier ou un sachet. Des distributeurs spécialement destinés à cet usage sont disponibles dans différents points de la ville. Pensez-y!

La loi permet de punir d'une contravention de 2º classe ceux qui abandonnent les déjections, ordures sur les lieux publics. Le montant forfaitaire de la contravention est de 35 € pour un paiement inférieur à 45 jours et majoré à 75 € au-delà. Article R 632-1 du Code Pénal

Circulation en ville :

Afin de rendre votre cadre de vie plus agréable, la circulation dans le centre historique de la ville sera fermée du 15 juin au 15 septembre 2014 de 13h à 6h.

À vos plantations!

Inscrivez-vous pour le concours de fleurissement jusqu'au 15 juillet 2014. Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription et le règlement sur le site *www.plombiereslesbains.fr*, vous inscrire par téléphone au 03. 29 66 00 24 ou directement à l'accueil de la mairie.

Pour cette année 2014, 3 catégories ont été retenues :

- les maisons avec jardin,
- ⇒ les maisons sans jardin,
- ⇒ les maisons avec balcon.

PAROLES DU MAIRE



Chers Plombinois.

Je suis votre Maire depuis maintenant 3 mois.

Beaucoup de travail, impliquant un grand investissement personnel, de nombreuses heures de présence à la mairie et sur le terrain. Cette implication est pour moi une évidence à partir du moment où vous m'avez accordé votre confiance en ces jours d'élection. Je suis maintenant au travail, et je dois me rendre à l'évidence, la situation financière de Plombières est très préoccupante. Vous découvrirez dans les pages suivantes, l'audit financier que je vous avais promis lors de ma campagne électorale.

Je ne vous mentais pas et je ne voulais surtout pas vous faire peur, mais la réalité est là et je dois faire avec le peu de moyens dont je dispose. Quoiqu'il en soit, je ne vais pas baisser les bras, mais je vais surtout retrousser les manches et pour ce faire, j'ai besoin de vous, de votre confiance et de votre soutien. Je suis

conscient de vos attentes, nos rencontres ont été très productives et je comprends votre impatience. Nous sommes sur le chemin du renouveau, la route sera longue, il me faut du temps. Je travaille avec une équipe formidable, les élus et le personnel communal ne ménagent pas leur peine, ils s'investissent au maximum dans l'aboutissement des dossiers les plus importants dont nous avons hérité. Je leur fais entièrement confiance et ensemble, nous sortirons de ce marasme. Vous trouverez encore dans les pages suivantes quelques dossiers qui retiennent toute notre attention: Le Clos des deux Augustins, la continuité écologique etc...

L'église aussi est une de mes grandes préoccupations. Sa réfection sera longue et très coûteuse. L'association qui œuvre pour sa réfection ne ménage pas non plus ses efforts et je leur suis très reconnaissant.

Très reconnaissant aussi à toutes les associations qui de par leurs actions et leur dévouement, contribuent au maintien économique, culturel et touristique de notre chère ville.

Notre patrimoine immobilier n'est pas non plus au mieux de sa forme, les bâtiments délaissés depuis de nombreuses années ont besoin d'un nouveau souffle, Berlioz, le Cinéduc, le gymnase... Quel gâchis!

Commerçants, artisans, hôteliers, je sais que vous aussi vous souffrez de cette crise qui nous frappe. La conjoncture économique actuelle n'est pas des plus favorables. Il faut vous battre tous les jours, comme je me bats pour Plombières. Ensemble nous réussirons. Beaucoup d'entre vous me connaissent et connaissent aussi ma pugnacité. Je suis d'un caractère optimiste, combatif et déterminé. C'est pourquoi je vais dans un premier temps, éviter toutes dépenses inutiles et investissements extravagants pour atteindre, après cette première période, une situation financière sereine, qui permettra à notre ville de retrouver une partie de son éclat. Je sais que cela est possible, restons ensemble sur ce même élan, sur cette force qui nous anime et cette envie que Plombières retrouve son panache.

Merci encore à vous, chers habitants de Plombières, merci de votre confiance et soutien, sachez que régulièrement vous serez informés de notre travail et de l'évolution de nos projets. C'était aussi un de mes engagements.

Je ne vais pas terminer ce premier édito sans une bonne nouvelle, en effet notre ville s'est vue attribuer le label VILLAGE ETAPE, ce qui est pour nous un espoir de fréquentation touristique plus important pour notre cité, vous trouverez dans les pages suivantes un article sur ce label.

À très bientôt. Cordialement, Votre MAIRE, Monsieur Albert HENRY.

PAROLE CITOYENNE

Cette rubrique est la vôtre

Envie d'en dire plus sur un thème, réagir sur différents sujets...

Cette rubrique est pour vous un espace d'expression où chacun peut faire partager son expérience, sa sensibilité ou son regard sur ce qui fait la vie quotidienne.

C'est ici un espace pour nous faire part de vos interrogations sur des sujets qui vous préoccupent (politiques, religieux, de la vie de tous les jours, avec vos enfants, votre famille, etc...) mais aussi nous communiquer vos trucs, expressions et légendes de vos aïeuls, vos proverbes et dictons, vos astuces... nous distraire et illustrer une proximité entre nous.

Prenez contact avec nous par courriel ou par voie postale* et nous publierons dans le numéro suivant les réponses à vos questions et vos suggestions.

* Courriel : com@plombieres.fr Adresse postale: Mairie de Plombières-les-Bains 1 place Beaumarchais - BP 5 88370 PLOMBIÈRES-LES-BAINS



PLOMBIÈRES-LES-BAINS DEMAIN?

Une ville où il fait bon vivre, avec une équipe municipale nouvelle et dynamique.

Il serait important que les propriétaires de terrains les entretiennent mieux et ne les laissent pas partir en friche. Rouler moins vite dans la ville (rue Fulton, route d'Épinal,

Concernant les déjections canines, les propriétaires de chiens devraient être plus vigilants et ramasser : des sachets en plastique sont mis à votre disposition. Merci de

votre compréhension.

Il faut donner une bonne image de Plombières-les-Bains, ville propre.

Penser aux enfants l'hiver : voir avec la Compagnie des Thermes la possibilité d'une piscine chauffée à moindre coût et que les Plombinois puissent accéder au Spa Balnéo Romain avec des tarifs préférentiels.

Bellefontaine et Communauté de Communes des Vosges Méridionales : étudier avec la Lyonnaise des eaux une révision du prix de l'eau. Installer une sanisette sur la Promenade de Mesdames.

Concernant l'Accrobranche des Jardins en Terrasses, expliquer aux habitants combien ça rapporte à la Commune.

Le Clos des Deux Augustins? Penser à se stationner correctement pour que les piétons ne soient pas obligés de descendre des trottoirs.

Le marché du vendredi, pourquoi ne pas goudronner la partie de la Promenade de Mesdames côté rivière?

Merci aux bénévoles des associations qui ont contribué à faire connaitre notre ville aux mille balcons.

La passe à poissons sous Plombières, quelle c...! 1 million d'Euro pour 4 truites! L'ar-

gent pourrait être utilisé pour la réfection de la voirie. Continuer à développer le tourisme et peut-être faire venir quelques petites entrepri-

ses.

En deux mots: ETRE POSITIF!

Claude MASCAGNY



UNE VILLE À L'ÉCOUTE DES JEUNES

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



ON NE NAÎT PAS CITOYEN RESPONSABLE. ON LE DEVIENT.

C'EST DONC DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE QU'IL FAUT APPRENDRE À DEVENIR RESPONSABLE,

À RESPECTER LES AUTRES ET LES RÈGLES DE LA DÉMOCRATIE.

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour prendre une part active dans la vie de la cité, parce que la citoyenneté de nos enfants est celle des adultes de demain, parce que la démocratie est une valeur fondamentale de notre société, nous souhaitons mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes.

UN PROJET PARTAGÉ LES OBJECTIFS

Exemple concret de la démocratie participative locale, le Conseil municipal des Jeunes (CMJ) est un lieu d'expression et d'action pour les jeunes plombinois qui vont à la découverte de leur commune et font l'apprentissage de la vie citoyenne. La volonté politique d'un dialogue entre jeunes et élus locaux est le préalable nécessaire à la réussite de ce conseil. Cette expérience sera donc mise en place pour la première fois à Plombières-les-Bains pour l'année scolaire 2014 / 2015.

Les objectifs du Conseil Municipal des Jeunes sont multiples :

- ⇒ Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et des responsabilités civiques,
- ⇒ Mieux connaître la ville de Plombières-les-Bains et son fonctionnement,
- ⇒ Donner directement la parole aux jeunes,
- ⇒ Permettre aux jeunes de proposer et réaliser des projets.

DÉROULEMENT

Au cours du dernier trimestre, nous avons présenté le projet de CMJ aux enseignants du groupe scolaire Alfred RENAULD et du Collège MONTAIGNE. Après la rentrée de septembre 2014, les parents d'élèves recevront une lettre d'information leur exposant ce même projet. L'objectif est d'impliquer également les parents dans le CMJ, leur rôle étant d'inviter leurs enfants à se porter candidats à l'élection et de les accompagner dans cette démarche. Parallèlement, les enseignants mèneront une information auprès des élèves dans le cadre de l'éducation civique.

POUR QUI

Le Conseil Municipal des Jeunes est ouvert à tous les plombinois, scolarisés au groupe scolaire Alfred RENAULD ou au Collège MONTAIGNE, du CM2 à la 3ème. Seuls les enfants domiciliés à Plombières-les-Bains seront éligibles. Tous les élèves scolarisés auront le droit de voter.



L'ÉLECTION

Les premières élections se dérouleront dans chaque classe, du CM2 à la 3ème, au cours du 1er trimestre 2014 / 2015.

Chaque élève élira 2 représentants, un garçon et une fille, pour un mandat de 2 ans.

Le Conseil Municipal des Jeunes comptera ainsi 19 membres, 18 enfants et le Maire, M. Albert HENRY.

LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La coordination des conseils sera confiée à Mme Sophie GEORGEL, adjointe en charge de la vie scolaire, et son animation au service scolaire de la commune. Ces adultes seront les partenaires privilégiés des jeunes, tout comme l'ensemble du personnel et des élus de la collectivité, à qui ils pourront demander conseil et aide pour mener à bien leurs actions.



TU ES EN CLASSE DE <u>CM2 OU DE LA GÈME À LA 3ÈME</u>

LANCE TOI DANS L'AVENTURE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES! TU AS DES IDÉES POUR AMÉLIORER LA VIE DE LA COMMUNE ?

DÈS À PRÉSENT, RÉFLÉCHIS À TON PROGRAMME ET PORTE TA CANDIDATURE AUPRÈS DE TES ENSEIGNANTS OÙ DIRECTEMENT À LA MAIRIE.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE www.plombiereslesbains.fr



"villedeplombiereslesbains"

ET DES SÉNIORS



LA MÉMOIRE COMBATTANTE

La France a la chance de ne pas avoir connu la guerre depuis trois générations. Cependant, en cette année de commémoration du centenaire de la naissance de la "Grande guerre" et des 70 ans du Débarquement des forces alliées sur nos plages normandes, le devoir de mémoire est plus qu'une responsabilité, c'est une obligation.

Le devoir de mémoire, c'est ne pas oublier ceux qui se sont battus, parfois au prix de leur vie. Le devoir de mémoire, c'est ne pas oublier "pour que cela n'arrive plus jamais". Le devoir de mémoire, c'est célébrer, partager, transmettre.

Le devoir de mémoire, c'est avant tout préserver et transmettre aux plus jeunes les souvenirs et les valeurs républicaines des anciens combattants. L'idéal de paix et les valeurs qui ont guidé leur engagement sont aujourd'hui encore au cœur de l'apprentissage civique des jeunes générations. Connaître le passé et sauvegarder l'héritage de nos aînés, c'est aussi une manière d'apprendre à être citoyen.



Remise de médailles lors de la Cérémonie Patriotique du 8 mai 2014

À Plombières-les-Bains, le travail de mémoire est bien accompli. Soutenues par la municipalité qui accorde beaucoup d'importance à ce thème, les associations d'anciens combattants sont nombreuses. Elles participent activement aux diverses commémorations.

Lorsque les gerbes de fleurs sont déposées aux Monuments aux Morts, il n'est pas rare de voir de jeunes Plombinois et leurs enseignants aux côtés des anciens combattants. Les enseignants contribuent d'ailleurs largement à ce devoir de mémoire en enseignant à leurs élèves "La Marseillaise", que les enfants chantent avec beaucoup de cœur au côté de leurs ainés à l'issue des messes de célébration lors des cérémonies patriotiques. Les jeunes porte - drapeaux y participent également avec fierté, guidés par les séniors.

Alors et afin que beaucoup de générations encore ne vivent pas la guerre, combattons l'oubli!

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR



Ce club du 3^{ème} âge fort dynamique propose à ses 43 adhérents de nombreuses activités, prenant en compte les goûts de chacun.

Outre les rencontres bimensuelles du mercredi après-midi où les membres jouent aux cartes (tarot, belote) ou au Triominos avant de bavarder autour d'une collation, de nombreux projets rythment la vie de l'association.

Ainsi, en mai dernier, après leur traditionnel LOTO de printemps (13/04/2014), une très belle après-midi organisée en collaboration avec Monsieur Christian DUCHÊNE a permis à nos ainés d'endosser des costumes du carnaval vénitien dans un esprit de franche camaraderie. Un très beau moment qui a fait l'unanimité de tous les participants.

Mais, pas le temps de se reposer pour nos retraités très actifs! Car déjà, ils s'affairent à l'organisation de la Foire aux Petits Cochons. Entre buvette et restauration avec leurs délicieuses pâtisseries "faites maison", l'Age d'Or a la lourde tâche de coordonner le point d'orgue de la manifestation : le tiercé des petits cochons.

D'autant que le 11 juin, soit à la veille de ce grand évènement, le club organise une sortie à Sion ouverte à tous, rejoint pour l'occasion par le club de Bellefontaine.

Deuxième quinzaine de juillet, un des petits cochons éveillera nos papilles lors d'un repas champêtre ouvert à tous au Parc Impérial. Au menu, cochon de lait cuit à la plancha, légumes, salades et pâtisseries "faites maison" par les adhérents. Le menu est proposé à 15€ pour les non-adhérents avec rires et convivialité assurés entre chaque plat.

Le 21 septembre, c'est au Casino de Bourbonne-les-Bains que nos ainés vont guincher lors d'un déjeuner spectacle, style cabaret, les préparant au repas de fin d'année dans un site du département différent tous les ans.

Toute l'année, l'association organise également des rencontres avec d'autres clubs du 3ème âge vosgiens autour de différents thèmes.

La belle saison c'est aussi l'occasion pour ces amoureux du patrimoine rural d'entretenir la Chapelle "Notre Dame de la Consolation" à Ruaux. Ainsi, ce sont pas moins de 400 bégonias, fournis par le service Espaces Verts de la Mairie, qui sont plantés pour orner le site.

L'association a également de nombreux projets comme l'organisation de rencontres avec les résidents de l'EHPAD "Le Clos des Écureuils".

Ainsi, le dynamisme et les nombreuses activités proposées par l'association permettent à tous ses membres de se divertir à loisir selon les goûts et les attentes de chacun et entretiennent la convivialité et la solidarité entre tous.

Madame PATIN, Présidente de l'association, ne manque pas de préciser : "j'ai beaucoup de chance d'être entourée par une équipe très dynamique et volontaire".



LES TRAVAUX AU FIL DES JOURS

LE CLOS DES DEUX AUGUSTINS



Vous êtes nombreux à vous interroger au sujet de l'avenir de ce bâtiment. Vos questionnements sont tout à fait légitimes car après tout, que sait-on vraiment de cette opération ? On a tout entendu. Pourtant, les choses sont plutôt simples à la base : en complément de la transformation de l'ancienne école St Augustin en ateliers pour artisans d'art (la Maison des Artisans d'Art), l'ancienne maison de retraite (Le Clos des deux Augustins) a été rachetée par la commune pour accueillir rapidement des professionnels. Il était prévu de remplir rapidement ces deux structures et d'accompagner les locataires à s'installer sur notre territoire. L'idée est intéressante et notre ville se prête tout à fait à accueillir des artisans, antiquaires, artistes, etc. Qui dirait le contraire ? Pas nous.



Toutefois, les travaux engagés ont pris énormément de retard et nos prédécesseurs ont décidé d'autoriser l'occupation des locaux inachevés et non sécurisés. Des tensions bien compréhensibles sont rapidement apparues au sein du bâtiment entre des locataires exaspérés par les coupures d'électricité à répétition, les problèmes d'alarme, de chauffage, de fuites d'eau, de bruit, de poussière et gravats, etc. La Mairie n'était plus en mesure de fournir des informations fiables sur les délais d'achèvement du chantier. En outre, des priorités ont été arrêtées, non pas pour rendre rapidement fonctionnels les locaux des occupants, mais pour la construction dans le même bâtiment d'une nouvelle salle de conseil, pour la création d'un passage couvert entre la rue Grillot et la rue St - Amé, et pour la rénovation complète de l'immense grenier, qui au bout du compte, est à ce jour interdit au public, puisque ne respectant pas les normes de sécurité incendie et d'accessibilité.

Financièrement, et sans parler du coût des travaux, d'achat du bâtiment, et des emprunts souscrits, les charges n'ont pu être répercutées intégralement aux locataires, depuis leur installation, au vu des anomalies techniques rencontrées à tous les étages. Des remises importantes ont également été consenties sur le montant des loyers compte tenu de la gêne occasionnée et des retards engendrés. Par ailleurs, des avenants (travaux supplémentaires) importants se sont multipliés et nous ne sommes pas au bout des surprises. À noter, qu'une fois les entreprises payées, le Clos des deux Augustins ne sera toujours pas à même d'accueillir de nouveaux professionnels : pas de revêtement de sol sur la majeure partie des surfaces, pas de peinture murale, des cages d'escaliers vétustes, des ateliers minuscules, des secteurs non équipés de détecteurs d'incendie, etc. La liste est longue...

En résumé, ce que nous avons découvert est un véritable « sac de nœuds » tant sur le plan technique, qu'administratif et financier.



Nous avons donc pris immédiatement la décision de stopper l'hémorragie et de repositionner les occupants, professionnels et associations, au centre du projet. Nous avons travaillé avec eux pour trouver des solutions transitoires d'installation dans les locaux achevés en attendant la fin de cette tranche de travaux. Nous avons demandé que soient estimés d'une part les coûts des travaux restant à réaliser pour pouvoir occuper les étages et d'autre part, les coûts d'exploitation du bâtiment, à la charge de la commune. En parallèle nous avons interrogé les services de l'État pour trouver une solution afin d'autoriser l'ouverture du rez-de-chaussée au public, cela n'ayant toujours pas été fait.

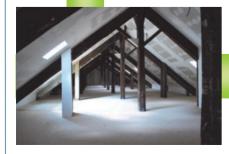
Voilà où nous en sommes à ce jour. Je souhaitais profiter de ce premier bulletin municipal pour vous informer aussi clairement que possible sur cette opération.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons pas revendre ce bâtiment car il faudrait rembourser les subventions acquises et nous ne pouvons pas non plus le fermer, car il continuerait à coûter cher aux contribuables Plombinois.

Nous avons donc décidé de l'utiliser au mieux et de façon efficace pour minimiser les pertes pour la commune. Cela va prendre du temps car l'argent disponible ne permet pas de poursuivre ce chantier rapidement.

Professionnels et associations y trouveront leur place.

Le Maire, Monsieur Albert HENRY.







ON N'EST PAS DES MOUTONS!



LEUR PIÉTINEMENT ET LEURS EXCRÉMENTS

L'éco-pâturage fait appel aux herbivores pour l'entretien écologique des espaces verts. Le procédé consiste à faire paître des animaux sur une parcelle délimitée pour l'entretenir. Il s'agit d'un pâturage non intensif, qui préserve le renouvellement de la végétation. C'est une

alternative à l'utilisation d'engins mécaniques tout en réduisant les impacts sur l'environnement (bruit, usage de carburant) et en favorisant la biodiversité tout en réduisant de manière significative les coûts.

La commune souhaite expérimenter cette solution cette année au Parc Tivoli. Vous ne serez donc pas surpris de rencontrer prochainement, à l'occasion d'une promenade entre amis, quelques moutons bien heureux d'avoir leur place également au centre de la cité impériale.

Ce projet partagé associe l'association des Jardins en Terrasses qui construira un abri digne de nos invités ruminants, et Mmes Karine GILLET et Marguerite PIERREL de la FERME DU PAQUIS (Aillevillers-et-Lyaumont), propriétaires des animaux, qui ont décidé de nous accompagner dans cette démarche de développement durable.

LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Un contexte réglementaire à l'origine de la restauration des milieux aquatiques

L'ensemble des contraintes sur les milieux aquatiques a conduit à la mise en place d'une réglementation Européenne. Ainsi, la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 fixe aux États membres des objectifs de non dégradation et non atteinte du bon état de nos rivières. Le "bon état" est fondé sur l'évaluation de l'état chimique et écologique des milieux : abondance des espèces animales et végétales présentes dans nos rivières.

Quelles conséquences?

Le contrat de rivière de la Lanterne, signé par l'ensemble des collectivités locales concernées, les partenaires financiers et le Préfet, en novembre 2008, a fixé pour objectifs généraux d'améliorer la qualité des eaux du bassin versant de la Lanterne et de restaurer la fonctionnalité écologique des cours d'eau dont l'Augronne fait partie.

Les objectifs opérationnels suivants ont été établis :

- ⇒ La mise en place d'un programme de mise à niveau de l'assainissement domestique collectif :
 - Implantation de la station d'épuration (STEP),
 - Réhabilitation des réseaux de raccordements,
- ⇒ Améliorer la dynamique naturelle des rivières :
 - Restaurer leur connectivité avec les milieux annexes,
 - Restaurer la continuité écologique.

Comment

S'agissant de ce dernier point, la complexité du contexte topographique, hydraulique et architectural de notre commune nous a conduit à mandater un bureau d'étude (OXYA Conseil), afin de nous accompagner dans la conception et la réalisation. La vallée de l'Augronne est étriquée et une part importante du bourg a été construite sur la rivière, qui est de fait souterraine.

Une solution a été proposée : la construction d'une passe à poissons d'une largeur de 2 m et d'une longueur de 750 m, type canal en aluminium fixé sur le radier, démarrant à l'aplomb du restaurant "Le Campagnard" et se terminant au droit du "Grand Hôtel".

Conclusion

Le mois dernier, la commune a provoqué plusieurs réunions avec tous les acteurs concernés: partenaires institutionnels, Fédération de pêche, financeurs, entreprises, etc. L'obligation de réalisation n'a pas été remise en cause et les discussions ont même été engagées sur l'impact médiatique et éducatif que pourrait avoir une telle réalisation compte tenu de sa conception et de la complexité de mise en œuvre.

Toutefois, il n'est pas possible de s'engager trop rapidement dans une opération de cette envergure sans avoir obtenu toutes les garanties nécessaires. Certes, les marchés ont déjà été signés depuis plus d'un an avec les entreprises mais il ne s'agit pas de faire pour faire.

Aussi, il a été demandé en premier lieu des précisions sur l'opportunité et la tenue des matériaux utilisés (aluminium notamment) et sur les contraintes d'exploitation de l'ouvrage (surveillance, entretien, maintenance) puisque cela viendra fatalement impacter notre budget. Affaire à suivre.





GRAND ANGLE

C'EST L'ÉTÉ À RUAUX

Les temps sont durs pour les territoires ruraux. C'est un fait. Les zones urbaines et périurbaines qui concentrent les services s'affichent comme des territoires d'avenir. À nous de ne pas baisser les bras et de nous battre pour que nos villages restent vivants, bougent, et soient attractifs.



C'est l'été à Ruaux est le nouveau rendez-vous annuel des gourmands, qui rythmera la vie du village.

L'incontournable FOIRE **AUX PETITS COCHONS** marque le début des festivités. Un nouvel évènement, la FÊTE DU MIEL, se déroulera le 14 septembre pour clôturer le programme, qui, nous l'espérons, sera une réussite. Entre ces deux grands moments, nous pourrons nous retrouver à l'occasion des Marchés du Terroir, les samedis, tous les 15 jours, à partir de 18h00 sur la grande place de RUAUX. Et pour marquer le premier marché du 12 juillet, nous invitons tous les enfants de PLOMBIÈRES à se retrouver sur la Grande place pour nous faire découvrir leurs plus beaux lampions. Artistes, lâchez-vous ... le Casino récompensera les chefs d'œuvre lors d'un goûté offert le 14 juillet, avant le feu d'artifice.

Ces évènements sont le fruit d'une co-construction avec le monde associatif et nombreux producteurs locaux sont déjà entrés dans l'aventure. Merci à eux pour leur dynamisme.

L'action est animée et coordonnée par Frédéric Noël, notre animateur chargé du pilotage de cette opération. Surtout, N'hésitez pas à le contacter si vous souhaitez vous associer à la démarche ou lui faire part de vos idées (03.29.66.60.16).

LA VILLE VOUS PARLE



AUDIT FINANCIER

Madame, Monsieur,

Nous avions pris l'engagement, lors de notre campagne, de faire un audit complet de notre commune et de vous transmettre les résultats, pour plus de transparence et pour que chacune et chacun puisse bien connaître la situation actuelle, celle avec laquelle nous débutons notre mandat.

Cet audit sera effectué sur trois points :

- ⇒ Les finances de la commune
- ⇒ Le patrimoine communal
- ⇒ Le fonctionnement des services municipaux

À ce jour, nous avons terminé l'audit financier et les deux autres axes sont en cours de traitement et devraient être terminés d'ici fin 2014.

Un engagement est un engagement, vous trouverez donc, ci-dessous, les informations clés sur la situation de notre commune. Le rapport d'audit est complet et disponible en mairie pour consultation.

Nous avions prévu de faire établir cet audit par un cabinet expert mais les devis que nous avons obtenus demandaient entre 11 000 et 15 000€ pour la démarche.

Nous nous sommes donc tournés vers la Direction Départementale des Finances Publiques des Vosges. Le service rendu est identique pour un coût nul.

Je tiens à remercier, à cette occasion, Monsieur Sylvain GEORGES et Monsieur Cyrille CLAUDEL pour le travail accompli avec beaucoup de professionnalisme et d'impartialité.

La situation n'est pas simple, l'héritage est lourd.

Notre commune est, après le travail engagé par la municipalité précédente, dans un état financier dramatique, catastrophique.

Notre patrimoine est dans un état déplorable, des projets ont été lancés sans aucune réflexion économique et devront être maintenus, des tensions économiques fortes au niveau de notre Pays et de notre ville sur les acteurs professionnels se font sentir, les dotations de l'Etat, comme annoncées par notre Premier Ministre vont diminuer d'environ 30%, c'est à dire une perte supplémentaire pour Plombières les Bains de quelques 200 000€ par an.

Nous arrivons donc au moment où la seule chose qu'il faille faire est d'économiser et de remettre à flot nos comptes.

Nous ne pouvons plus faire de gros emprunts, les budgets 2014 ont été votés en équilibre, in extremis, la trésorerie est quasiment nulle et les années 2014, 2015 et 2016 vont être extrêmement délicates à passer.

Nous vivions sur une bulle de trésorerie constituée par les emprunts réalisés.

Aujourd'hui notre ville est surendettée, sans argent, avec des projets colossaux non achevés et un patrimoine qui tombe. Voici la situation, la triste situation...

Alors comment allons-nous sortir de cette impasse?

- ⇒ En mettant toute notre énergie au service de notre belle commune.
- \Rightarrow En faisant simple mais efficace.
- ⇒ En validant chaque centime en bon père de famille et en prenant les décisions nécessaires pour réussir et gagner ensemble.
- ⇒ En mettant en place des actions sur l'économie et la dynamique de notre ville, car nous pouvons faire des choses simples, belles avec l'aide de tous.
- ⇒ En étant cohérents dans les investissements à venir et dans notre stratégie.

Même si les résultats ne sont pas bons, même si l'ambiance économique générale est plutôt morose, nous allons nous battre pour remonter notre ville et pour apporter une dynamique nouvelle et forte.

La tentation de vouloir regarder le passé, de le critiquer, de critiquer les 19 dernières années est forte, mais je préfère pour ma part aller de l'avant et utiliser mon énergie et celle de notre équipe à construire, car le passé est passé et ce qui est fait est fait.

Dans les mois et années qui arrivent des décisions seront à prendre, nous les prendrons et les assumerons. Nous ferons des économies et nous irons chercher des recettes supplémentaires en protégeant au maximum le pouvoir d'achat des habitants.

Nous avons plus que jamais besoin de tous les habitants, de toutes les forces vives de la commune pour, malgré ces difficultés profondes, continuer à faire de Plombières-Les-Bains une ville attractive.

Je profite de ce premier mot pour vous souhaiter de très belles vacances d'été, sous le soleil Plombinois.

À votre service.

Bien à vous.

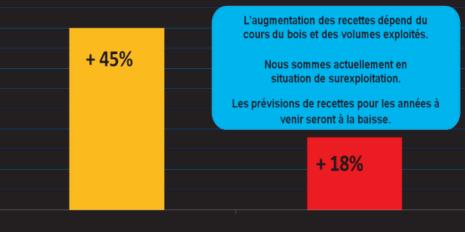
Stéphane BALANDIER

1er Adjoint chargé des finances et de l'économie.



BUDGET de la FORÊT

Évalution 2010-2013



Quelques repères

En 2012 et 2013, le montant annuel reversé au budget principal de la commune depuis le budget de la forêt était de 80,000 € Le 20 mars 2014, le conseil municipal a délibéré pour l'exploitation de 400 M3 en plus prévues coupes l'aménagement forestier. L'ONF avait présenté au préalable les conséquences techniques financières, pour la commune, en cas de réalisation de ses coupes supplémentaires.

Les revenus issus de la forêt sont importants et les excédants sont reversés annuellement au budget principal de la commune. Malheureusement, pour rétablir une seine gestion de notre patrimoine forestier, nous n'avons plus d'autre choix que de revoir à la baisse les volumes exploités ... et donc, les recettes.

BUDGET de l'EAU

Évolution 2010-2013

En 2013, le remboursement des intérêts d'emprunts représente 86% des dépenses

Les travaux obligatoires n'ont pas été réalisés : renouvellement des branchements en plomb, protection des sources, étude de schéma directeur, etc.

+ 118%

Quelques repères

En 2013, seulement 7% des investissement prévus ont été réalisés.

La question de la reconduite ou non du contrat de délégation avec la Lyonnaise des Eaux devait être réglée avant les élections municipales d'avril 2014.
Cela n'a pas été fait

Des recettes ont été prélevées sur votre facture d'eau, des emprunts ont été souscrits, mais les travaux non pas été réalisés et l'état de notre réseau est très inquiétant. Nous avons donc décidé de mettre en œuvre en urgence un plan d'actions prioritaires pour 2014 et d'échafauder une vraie programmation pluriannuelle.

BUDGET de l'ASSAINISSEMENT

Évolution 2010-2013

D'importants travaux investissement ont été malheureusement concentrés sur les trois dernières années.
D'où l'augmentation fulgurante du prix de l'eau.

Au vu de l'ampleur des travaux obligatoires non réalisés ce jour et des emprunts déjà souscrits , augmenter les recettes sera inévitable.

+ 109%

+888%

Au 31/12/2013, notre dette s'élève à 5 662 000 €, soit plus de 3000 € / habitant. En 2010, la dette s'élevait à 2 646 000 €, soit plus de 1 400 € / habitant.

Quelques repères :

 Budgets
 Dette

 Principal
 1 896 000,00

 Eau
 446 000,00

 Assainissement
 2 307 000,00

 Forêt
 3 000,00

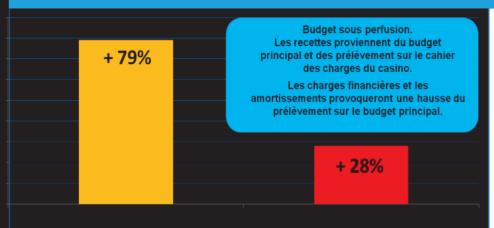
 Animation
 1 010 000,00

 TOTAL
 5 662 000,00

Au vu du bilan, nous serons contraints d'augmenter les recettes, soit en augmentant le montant de la taxe d'assainissement prélevée sur vos facture d'eau, ce qui aura inévitablement des répercutions sur l'attractivité de notre territoire, soit en finançant le budget de l'assainissement depuis le budget principal de la commune qui ne dégage à ce jour aucune marge de manœuvre... La dette augmentera elle aussi fatalement. Cela aurait pu être anticipé et nous regrettons que les PLOMBINOIS soient aujourd'hui au pied du mur. Nous lançons donc les études financières prospectives nécessaires pour retrouver l'équilibre.

BUDGET de l'ANIMATION

Évolution 2010-2013



Quelques repères :

En 2013, une subvention d'exploitation de 370 000 € a été versée au budget de l'animation depuis le budget principal et un nouvel emprunt de 690 000 € a été contracté.

L'Espace Berlioz et le Musée Louis Français sont rattachés au budget de l'animation. Ces deux bâtiments ne respectent pas les règlements d'accessibilité au public et les conditions de conservation des œuvres.

Rien n'a été prévu au budget voté en mars 2014 pour remplacer les guirlandes hors service du marché de Noël, pour mettre aux normes les issues de l'Espace Berlioz malgré les consignes de la commission de sécurité, pour réparer les fuites d'eau dans la galerie, pour endiguer la dégradation des œuvres exposées au musée Louis Français, pour financer la fin du chantier du Clos des deux Augustins, etc. La situation est très alarmante et nous souhaitons que nos bâtiments puissent rester ouverts. Mais pour cela, nous devons trouver très rapidement de nouvelles marges de manœuvre financières. Encore et encore ...

BUDGET PRINCIPAL

Évolution 2010-2013



Quelques repères:

Entre 2010 et 2013, la capacité d'autofinancement nette de notre collectivité (ce qui nous permet de financer les investissements sans emprunter) a perdu 42% de sa valeur et n'est plus que de 237.000 €, tous budgets confondus. Rapporté aux lourds investissements déjà engagés, cela est peu et très alarmant. Et c'est sans parler des travaux à venir...

Pour le budget principal uniquement, les excédents dégagés annuellement pour rembourser nos emprunts et réaliser des investissements sont en chute libre

2010	644.000€
2011	403.000€
2012	476.000€
2013	239.000€ 👢

Les caisses sont vidées et notre endettement a plus que doublé depuis 4 ans.

Le budget 2014 a été voté avec des marges de manœuvre encore plus restreintes qu'en 2013, en tournant la tête et en prétendant que tout va bien. Ce triste constat devait vous être présenté car chaque Plombinois est concerné et touché par cet état de fait. Aujourd'hui, il n'est plus question de freiner, mais bien de faire demi-tour pour inverser la tendance. L'effort général que nous devons engager est l'unique issue.

Nous y parviendrons ensemble, pour PLOMBIERES.

TRÉSORERIE

De nombreux impayés dont la société ALFIM (vente du domaine thermal, il y a plus de 10ans) qui nous doit 435.000 €

Une négociation engagée par l'ancienne municipalité avec le CASINO pour réduire les prélèvements

Une ligne de trésorerie qui coûte cher : 2.400 € de frais fixe en 2014. Sans compter les intérêts...

Quelques repères :

En 2013, la trésorerie était trop faible pour permettre de payer les dépenses courantes tout au long de l'année. Ce qui a obligé d'une part, de retarder les paiements des fournisseurs, et d'autre part, de souscrire une ligne de trésorerie (crédit à très court terme). Ceci a engendré de fait des coûts supplémentaires.

En 2014 le problème perdure et risque de s'aggraver (200.000 € en 2013 et déjà 220.000€ en 2014).





SUR LE TERRAIN

VOTRE MUNICIPALITÉ



Albert HENRY, MAIRE DE PLOMBIERES-LES-BAINS

Né à Plombières en 1952. J'habite à Ruaux.

Mon équipe, dont vous découvrirez les noms et visages ci dessous, se compose de 13 élus de la liste Plombières Ensemble que je représentais aux dernières élections municipales, et de 5 élus de l'opposition. Une équipe soudée et compétente, à votre écoute et à votre service.

Tous ensemble pour l'avenir de Plombières.



Stéphane BALANDIER, 1er ADJOINT: FINANCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En charge de dossiers très délicats, vous l'aurez compris suite à la lecture de l'article sur l'audit financier, je souhaite mettre toutes mes compétences au service d'une équipe unie, et surtout au service des habitants et de la commune de Plombières-les-Bains.

" Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. "

Henry FORD



Sophie GRIVET, 2ème ADJOINT: CULTURE, ANIMATION, TOURISME ET COMMUNICATION

Originaire de Plombières-les-Bains, je mènerai avec cœur ces missions primordiales pour notre ville avec l'ensemble de notre équipe et avec vous, les Plombinois.

Merci à tous de votre confiance.



Daniel MARCOU, 3ème ADJOINT: TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Né à Bayonne en 1951, j'ai travaillé 9 ans pour la commune de Plombières-les-Bains comme agent de ville. J'ai appris à aimer cette ville et c'est pourquoi j'ai décidé de mettre mes compétences à votre service, lorsque j'ai rejoint le club des retraités actifs.



Sophie GEORGEL, 4ème ADJOINT: VIE ASSOCIATIVE, VIE SCOLAIRE, JEUNESSE ET SPORT

Originaire de Raon aux Bois, je connais et j'aime Plombières-les-Bains depuis toujours. Plombinoise d'adoption et de cœur depuis 7 ans, je suis mère de 2 enfants et passionnée de cuisine et de gastronomie dont j'ai fait mon métier. Membre de plusieurs associations, je souhaite m'investir plus loin pour que tous ensemble, nous avancions vers l'avenir.



Thanh—Thinh NGUYEN, 5ème Adjoint: Relations avec les établissements scolaires, la solidarité et les nouvelles technologies

D'origine parisienne, je me suis installé à Plombières-les-Bains, charmante ville dont je n'ai de cesse d'en découvrir les richesses. J'ai fait ma carrière comme Directeur de projet dans une grande entreprise d'informatique française, et je me suis toujours engagé dans les institutions scolaires (FCPE, CDEN) et de solidarité, notamment dans notre commune (CCAS, Restos du Cœur). Il est donc naturel pour moi de continuer à partager mes compétences pour le bien être de tous.

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



Membre du Conseil d'Administration du CCAS.





Jean-Claude **BALLAND**

Délégué suppléant à la Fédération Départementale Nationale des Communes Forestières

Membre suppléant de la Commission Communale **Impôts Directs**





Catherine LEROY

Membre du Conseil d'Administration du CCAS.



Catherine BAZIN

Membre des commissions Tourisme et Traitement des ordures ménagères de la CCVM

Membre titulaire de Commission Communale des **Impôts Directs**



Pascal DURUPT

Membre des commissions Tourisme, Développement Durable et Service à la population de la CCVM Membre des Conseils d'Administration de l'HE-PAD et du CCAS Délégué suppléant à la Commission d'Appel d'Offres et à la Commission Communale des **Impôts Directs**



Marie-Annie **BOOTZ**

Déléguée suppléant à la Commission d'Appel d'Offres Membre suppléant de la Commission Communale des **Impôts Directs** Déléguée titulaire au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges



Guy **LESEUIL**

Membre titulaire de la Commission Communale des Impôts **Directs**

Délégué suppléant au Syndicat Mixte du Pays de Remiremont et de ses Vallées Délégué au Syndicat

Forestier du Massif du Grand Poiremont



Laurence ARNOULD

Membre des commissions Développement Durable, Service à la population et Traitement des ordures ménagères de la CCVM Déléguée titulaire à la Commission d'Appel d'Offres Déléguée au Comité National d'Action Social Déléguée suppléant au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges



Marie-Françoise **VALENTIN**

Membre des commissions Dévelop-pement Économique et Tourisme de la CCVM

Déléguée suppléant à la Commission d'Appel d'Offres



Guy **MANSUY**

Délégué titulaire à Commission d'Appel d'Offres



Hélène



SCHMIDT



Michel **CORNU**

Délégué au Syndicat Forestier du Massif du Grand **Poiremont**



Valérie

Membre des commissions Tourisme, Voirie et Développement Durable de la CCVM

DUJEUX



LA POLITIQUE ENFANCE/JEUNESSE

LES AIDER À GRANDIR : LA POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Au vu du constat de l'avancée du dossier et des faibles moyens pour le mettre en application, nous avons du prendre une délibération n°62/2014 au Conseil Municipal du 23 avril 2014, demandant le report pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Malheureusement, notre commune ne peut déroger à la règle et se voit obligée d'appliquer la loi.

Dès la prise en main de ce dossier, nous avons pris conscience des inquiétudes et des besoins des familles concernant l'accompagnement des enfants.

L'éducation est avant tout l'affaire des parents. Cependant, d'autres adultes (enseignants, éducateurs animateurs, qu'ils soient professionnels ou bénévoles...) sont amenés à un moment ou à un autre à accompagner l'enfant dans son parcours.

Ce projet municipal doit permettre à chacun de retrouver sa place dans le parcours éducatif de l'enfant et de travailler en partenariat avec tous les acteurs de l'éducation (les parents, les professionnels de l'Éducation Nationale, les associations, ...).

Que ce soit dans les structures d'accueil "petite enfance", à la garderie, à l'école, au centre de loisirs, au restaurant scolaire, dans les clubs sportifs et culturels ou les mouvements de jeunes, l'enfant plombinois profitera vraisemblablement d'une ou plusieurs de ces structures.

L'intérêt pour ces structures de s'appuyer sur un projet politique d'ensemble est donc fort.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Imposée par le Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire, la Circulaire n° 2013-017 du 6 février 2013 relative à l'organisation du temps scolaire dans le premier degré et des activités pédagogiques complémentaires le Décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires et la Circulaire n° 2014-063 du 9 mai 2014 précisant les modalités de mise en œuvre des expérimentations relatives l'organisation des rythmes scolaires, la réforme des rythmes scolaires sera mise en place dès septembre 2014 dans notre commune.

Il est important de rappeler les valeurs et les principes sur lesquels nous souhaitons que les différents protagonistes à la mise en œuvre de la réforme s'appuient. Ils garantissent une cohésion dans l'accompagnement de l'enfant, puis du jeune, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment autonome pour être un adulte. Notre projet politique veut donner une cohérence à l'ensemble, un fil conducteur que l'enfant retrouvera en grandissant.

11

L'application de cette réforme doit se faire en partenariat avec les parents et en dialogue permanent avec les enseignants, les animateurs et les associations. Ce dialogue doit s'instaurer pour une meilleure connaissance de l'enfant, de son environnement, de ses besoins ou de ses difficultés.

Sensible aux questions et aux craintes des parents, concernant notamment l'encadrement, nous avons souhaité faire appel à des professionnels qualifiés pour nous accompagner dans cette démarche.

C'est pourquoi, nous avons sollicité la Fédération Départementale d'Éducation Populaire "Les FRANCAS", qui nous accompagne déjà depuis 4 ans pour la mise en place et l'animation du centre aéré en été. Les FRANCAS nous apporteront leur expertise pour la mise en place effective d'une structuration et d'un accueil de qualité pour les enfants et les adolescents de la commune. Cette étude s'articule autour :

- ⇒ D'un diagnostic territorial partagé incluant un recueil des attentes des acteurs éducatifs.
- ⇒ De la structuration d'un Projet Éducatif Local (PEL) partagé.
- ⇒ Du développement sur le territoire :
 - D'un accueil périscolaire incluant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)
 - Du centre de loisirs déjà en place incluant les mercredis récréatifs
 - D'un secteur jeunesse (préadolescence et adolescence)
 - D'un accompagnement et d'un soutien, notamment sur l'axe formation, à la vie associative locale.





Parce que l'éducation est l'affaire de tous et doit faire l'objet d'une responsabilité partagée, nous ne souhaitons pas "faire à la place de" mais favoriser la construction d'un projet commun.

Cette démarche s'effectuera en 6 phases selon le calendrier prévisionnel suivant :

- ⇒ Phase 1 : Constitution du comité de pilotage et affinage de la démarche été 2014
- ⇒ Phase 2 : Diagnostic de terrain septembre / octobre 2014 :
 - Rencontres des différents acteurs (parents, enseignants, élus, professionnels et bénévoles en lien avec les activités enfance/jeunesse)
 - Enquête publique
 - Analyse des données
- ⇒ Phase 3 : Restitution et présentation du diagnostic au comité de pilotage – novembre 2014
- ⇒ Phase 4 : Définition des enjeux éducatifs Décembre 2014 / janvier 2015 :
 - Travail du comité de pilotage pour la formalisation des objectifs éducatifs territoriaux
 - Réunion publique afin de mettre en débat ces objectifs
 - Recensement des attentes et définition de la base de travail pour la formalisation du PEL
- ⇒ Phase 5 février 2015 :
 - Accompagnement de la commune dans l'écriture et dans la valorisation de son PEL
 - Définition des modalités de gestion et projection financière, en fonction des besoins repérés
 - Validation du plan d'action
- ⇒ Phase 6 2015, 2016,2017 et après : Rencontre biannuelle du comité de pilotage pour l'évaluation du PEL et le réajustement des objectifs.

Si nous faisons ce choix, un choix courageux, c'est parce nous plaçons l'enfant au cœur de cette démarche.



Les jeunes portent notre avenir. Nous souhaitons y être attentifs pour les comprendre et les encourager dans leur parcours.

Cette démarche s'effectuera avec vous, pour nos enfants. Notre projet, votre projet se veut ambitieux. Il a pour but de les aider à grandir et à s'épanouir pour mieux construire notre ville de demain.

Sophie GEORGEL,

4ème Adjoint chargée de la Vie associative, de la vie scolaire, de la jeunesse et des sports

QUE SE PASSERA T-IL À LA RENTRÉE 2014?

Rentrée scolaire des élèves : mardi 02 septembre 2014.

182 enfants seront scolarisés à l'école Alfred RENAULD, dont 54 en maternelle et 128 en primaire.

Les nouveaux horaires de l'accueil scolaire seront :

- ⇒ De 8h30 à 11h30 et de 13h20 à 15h35, les lundis, mardis, jeudis et vendredis,
- ⇒ De 8h30 à 11h30 les mercredis.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se feront de 15h35 à 16h20, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les TAP seront facultatifs, sur inscription.

L'accueil en service de garderie reste inchangé.

Il n'y aura aucune incidence sur les transports scolaires.









EN DIRECT DE PLOMBIÈRES-LES-BAINS

VOTRE MARCHÉ HEBDOMADAIRE A DÉMÉNAGÉ!

Les marchés sont de véritables institutions qui ont su traverser toutes les époques et toutes les modes. Ils sont populaires, vivants. Ils nous offrent l'occasion de rencontrer les producteurs et de découvrir leurs produits de qualité.

Notre marché hebdomadaire a déménagé le 6 juin dernier pour s'installer aux portes de la ville, place Beaumarchais et dans la rue Benso di Cavour. Les premiers échos sont encourageants. Aux dires de certains, cette nouvelle configuration inscrit notre marché dans le prolongement des commerces sédentaires, ce qui donne l'impression d'une certaine unité, d'une cohérence. Pour d'autre, c'est le côté pratique qui l'emporte. En effet, par temps de pluies, le sable calcaire des Promenades devenait quasi-boueux et nombreux se plaignaient de cette situation. Enfin, pour les plus anciens, c'est un retour aux sources. En effet, le marché hebdomadaire était situé en cette même place il y a plus de trente ans.

Pour la municipalité, ce déplacement s'inscrit dans une démarche globale de revitalisation du commerce local (révision à la baisse du montant de l'occupation du domaine public pour les professionnels souhaitant s'installer en extérieur au droit de leurs propriétés, création d'un groupe de travail avec les commerçants, réactivité dans l'accompagnement de nouveau professionnels, etc.). L'écoute suivie de l'action.



PLOMBIÈRES VA FRISSONNER AU SON DES MOTEURS!

Le samedi 20 septembre prochain, le Rallye Automobile Vosgien sera présent sur notre territoire pour une spéciale chronométrée.



Organisée par l'ASAC Vosgien. association Ajolaise, l'épreuve inscrite en coefficient National accueillera à nouveau des pilotes de renommée nationale, voire mondiale. Ces pilotes viennent d'ores et déià s'entrainer pour le "Rallye de France Championnat du Monde" en octobre prochain à Strasbourg.

Plombières-Les-Bains en sera une des étapes.

L'AN DERNIER, L'EX CHAMPION DE FORMULE 1 **ROBERT KUBICA** A GAGNÉ L'ÉPREUVE.

L'association promet déjà un beau plateau pour que



res de courses. Les riverains concernés par le parcours seront informés par un courrier dans les boites aux lettres le 23 août prochain. Pour des raisons de sécurité, le parcours ne sera pas dévoilé avant le passage de l'organisation en août prochain.

De même une réunion d'information publique sera organisée le vendredi 05 septembre à 20h30 à la Mairie de Plombières afin d'apporter des précisions sur l'organisation du rallye. Les informations seront disponibles en temps utile sur www.asacvosgien.com.

CITOYENS, CITOYENNES À LA BASTILLE!

La fête nationale française a lieu chaque 14 juillet depuis 1880. Voulue par le Général Lafayette, elle commémore la fête de la Fédération en 1790. Le but de cette fête étant de célébrer la fin de la monarchie absolue ainsi que le premier anniversaire de la prise de la Bastille en 1789.

Aujourd'hui le 14 juillet a gardé son aspect officiel, notamment avec les défilés militaires au rythme de l'hymne national "la Marseillaise" de Rouget de l'Isle. Mais, partout en France, les bals, illuminations et feux d'artifice en font une fête conviviale, familiale

Cette année, Plombières-les-Bains suit la recette d'une fête populaire nationale réussie et combinera ces ingrédients.

Organisée en partenariat avec l'Amicale des sapeurs-pompiers de Plombières-les-Bains / Bellefontaine et le Casino, la ville se parera de mille feux d'artifice le lundi 14 juillet 2014, accompagnés d'un bal et d'une buvette.

La cérémonie ouvrira le ban de cette journée dès 11h à la Caserne de l'Amicale des sapeurs pompiers.

Puis ce seront nos artistes en herbes qui défileront avec leurs lampions créés à l'occasion du premier marché du terroir de Ruaux. La commune récompensera les plus beaux à l'occasion d'un goûter offert par le Casino.

Pour ne rien manquer, retrouvez tout le programme du 14 juillet dans votre ville sur www.plombiereslesbains.fr ou sur Facebook "villeplombiereslesbains"!



PLOMBIÈRES-LES-BAINS, VILLAGE ÉTAPE

Mercredi 19 mars 2014 marque le point de départ de "Plombières-les-Bains, Village Étape ".

Le 19 mars dernier, Béatrice COIFFARD, Coordinatrice nationale du réseau "Villages Étape" a présenté notre dossier devant le comité d'experts au Ministère de l'Écologie du Développement durable, des Transports et du Logement. Le label nous est accordé pour une durée de 5 ans. Le 16 mai 2014, Monsieur Albert HENRY, Maire de la commune, signe la convention d'attribution du label avec le Préfet des Vosges, Monsieur Gilbert PAYET.





Plombières-les-Bains rejoint ainsi les 38 villages étapes existants et constitue le 2ème site labellisé pour la Région Lorraine, avec Ligny-en-Barrois (Meuse) sur l'axe de la RN4 et le premier du département des Vosges.

Le label Village étape concrétise une mobilisation des élus et des acteurs économiques locaux : l'Office de Tourisme des Vosges Méridionales, le Casino, la Compagnie des Thermes, les commerçants, les hôteliers et les restaurateurs. Ce label est très important pour l'avenir de notre commune : il devrait en effet dynamiser l'économie locale et amplifier le tourisme.

UNE ÉTUDE MENÉE PAR LA FÉDÉRA-TION DES VILLAGES ÉTAPES EN 2009, A MONTRÉ QUE LES COMMERCES, HÔ-TELS ET RESTAURANTS DES SITES LA-BELLISÉS CONNAISSAIENT UNE PRO-GRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRE DE 15 À 30% DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE.

Cependant, il faut rester vigilant car les critères pour le maintien de la certification sont très stricts. Les valeurs paysagères et touristiques sont primordiales. Il s'agit d'assurer une visibilité portant sur l'offre de commerces et de services de la commune, de garantir une porte d'entrée touristique qualitative et une visibilité accrue par une signalisation routière spécifique "Village étape".

Le bénéfice est mutuel, le label profitant autant à l'usager qu'aux acteurs économiques locaux. Un village étape labellisé constitue en effet une garantie de services, d'équipements de qualité et de proximité sur la route des vacances ou lors de déplacements professionnels.

SIX PANNEAUX COMME CELUI-CI SE-RONT POSÉS PAR LES SERVICES DE LA DIREST SUR LES DEUX ACCÈS DE LA

- DEUX À 20 KM,
- DEUX À 500 M

CATHERINE, JEAN-PIERRE, MAXIME ET VALENTINE EHRET ONT TOUT QUITTÉ POUR REPRENDRE LE CAMPING DU FRAITEUX À RUAUX

Après avoir passé 21 ans à Grasse dans les Alpes Maritimes, c'est à Plombières-les-Bains que cette charmante famille a décidé de reprendre le camping. : "Nous avons toujours eu l'esprit "campeurs en famille". Nous avons bivouaqué dans toute la France et en Europe. Ainsi, nous avons pris conscience des atouts et des faiblesses pour faire un bon camping,

Un site au vert et une population locale accueillante

Après une carrière respectivement comme ingénieur et agent immobilier, Jean-Pierre et Catherine EHRET ont décidé de faire de leur hobby un projet familial. C'est après avoir visité des campings dans toute la France, notamment dans la Vienne et le Jura, qu'ils ont choisi de s'installer dans notre charmante ville. Le bien-être inspiré par la verdure environnante et l'hospitalité de la population ont été des facteurs déterminant leur choix. "Il est important de signaler la beauté du site et surtout, la chaleur et la qualité de l'accueil de la population locale", souligne Jean-Pierre EHRET.

Un gros challenge!

"Nous sommes arrivés au camping le 02 novembre 2013 et nous avons tout de suite commencé à rénover le site: remise aux normes de sécurité et incendie, stabilisation des sols pour l'accueil des caravanes et l'installation de nouveaux mobile-homes". Maxime et son père, aidés par des entreprises locales (BARBAUX bâtiment, Électricité COLINCHARD et Fils, Chauffage, sanitaire et plomberie CHANTE-RANNE - LEPAUL) ont réalisé les travaux nécessaires. Catherine s'occupe des espaces verts, de l'accueil et de la gestion du site, tandis que Valentine anime des temps avec les enfants campeurs.

Faire face à l'imprévu

"Lorsque nous avons appris la fermeture de la boulangerie à Ruaux, nous avons accusé le coup. Le camping ne pouvait pas fonctionner sans commerce de proximité. Après un conseil de famille et beaucoup de réflexion, nous avons décidé de réagir. Des choix se sont imposés. Nous avons été contraints d'annuler deux des trois nouveaux mobil-homes prévus et d'acheter deux chalets". **Un des bungalows assure, depuis le 02 mai 2014, l'accueil des campeurs et le commerce de proximité proposant de la petite épicerie et un dépôt de pain.** "Nous avons été sensibles à l'accueil qui nous a été réservé et souhaitons nous investir pour la ville. Il est normal de travailler avec les entreprises locales. Aussi, nous sommes heureux de proposer du pain frais et des viennoiseries de la boulangerie MERCIER Eloi dès 7 heures".

Des perspectives?

"Notre camping est très familial, de par sa taille et son organisation: 2 mobil-homes, 4 chalets et 5 emplacements stabilisés pour caravane ou camping-car. Nous logeons au camping pendant la saison, ce qui nous permet d'être disponibles. Le matin, comme nous faisons dépôt de pain, on discute avec les campeurs. On les renseigne sur les choses à voir dans la région. C'est très convivial". C'est dans cet esprit sincère que la famille EHRET souhaite ouvrir un snack pour l'été 2014 et proposer de la petite restauration (frites, pâtés lorrain, salades, glaces et boissons), à l'ombre des parasols sous le soleil de Ruaux.









UNE VIE ASSOCIATIVE ACTIVE

Notre ville compte moins de 2000 habitants et possède encore son cinéma, qui plus est, équipé d'un système de projection numérique. C'est un privilège car ca devient rare dans notre pays, où les salles ont tendance à fermer! De plus, concernant la programmation, nous n'ayons plus rien à envier aux autres salles. Grâce au numérique, nous ayons maintenant des films très récents qui sont bien

LA VILLE FAIT SON CINÉMA!

saie de l'améliorer petit à petit...

Entretien avec Monsieur Yves RICHE, bénévole passionné de cinéma





souvent encore programmés dans les salles des grandes villes. C'est vrai que notre salle n'est pas de la dernière génération, mais elle a du caractère. Lorsqu'on y pénètre, on recule dans le temps, pour se retrouver à la grande époque du cinéma hollywoodien. Ce n'est pas désagréable et on es-

N'oubliez surtout pas que si le cinéma fonctionne, c'est grâce au courage et à la bonne volonté des bénévoles. Le plus grand plaisir que vous pouvez leur faire, c'est votre participation. Plus vous serez nombreux à y venir, plus ils verront que leurs efforts sont récompensés. Il n'y a que vous, public, qui pouvez les aider. Un petit exemple : prenez 1 000 habitants qui viendraient trois fois par an, à 6.00 € la place, cela fait un budget de 18.00 € par personne et par an, soit 1.50 € par mois.

Le cinéma totaliserait 3 000 entrées, ce qui couvrirait totalement les frais de location et de gestion de l'activité. Pour chacun cela représente un coût raisonnable. Pour l'attrait de la commune, cela représente un atout supplémentaire. Cela vaut le coup d'y réfléchir, vous ne croyez pas?

En période hivernale, nous envisageons de programmer des séances les mercredis et les dimanches à 16h, du mois de décembre au mois de mars. Ceci afin d'éviter de sortir de nuit, surtout quand le temps n'y incite pas.

Pour finir, plus vous serez nombreux à nous honorer de votre participation, plus nous aurons envie de dynamiser l'activité cinéma : mise en place de séances "ciné gouter", ou des séances rétro, dans l'esprit

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le montant de l'équipement numérique (fourniture et pose) était de 42 616 € HT. Le CNC a subventionné la commune à hauteur de 80% de l'assiette éligible, soit 33 000 € Le coût résiduel pour la commune est donc de

1598 : c'est le nombre d'entrées comptabilisées depuis la réouverture du cinéma, le 22 février dernier. Ce chiffre correspond à 1524 entrées payantes et 74 gratuites.

Le cinéma fonctionne grâce à la collaboration de trois acteurs:

- la Mairie,
- le CRAVLOR, \Rightarrow
 - et les Bénévoles du Cinéma.

dernière séance". Et cette salle style "année 50" s'y prête vraiment!

Nous sommes persuadés que cela vaut la peine d'y réfléchir. Alors à bientôt, tous les bénévoles vous attendent.

CARACTERES D'IMPRIMERIE

Le 24 mai dernier, Le Maire, Monsieur Albert HENRY, accompagné de ses adjoints, Messieurs Stéphane BALANDIER et Daniel MAR-COU, ont rencontré Mesdames VILLARDO, PERRY et BERDAL, membres de l'association "La Fontaine des Mots". L'échange a été enrichissant et a permis à l'association de présenter les objectifs et les projets de la bibliothèque. Des questions techniques pour améliorer le service apporté ont également pu être abordées : cadre de vie, signalisation, accès aux toilettes, etc.



Quelques mots sur la bibliothèque:

La Fontaine des Mots est une antenne locale du réseau national "Culture et Bibliothèques pour Tous". Nous sommes un service culturel de proximité qui permet l'accès à la connaissance et à l'information de tous les publics, quel que soient leur âge, leurs attentes, leur niveau scolaire ou professionnel.

Environ 2 000 ouvrages constituent la collection, dont la plupart sont récents, notamment grâce aux prêts du réseau départemental. Ainsi, vous pourrez y emprunter des livres de fiction, policiers, autobiographiques ou encore documentaires, et aussi des BD. Tous les genres sont proposés pour satisfaire l'appétit de

Après vous être acquittés d'une adhésion annuelle de 12 € par foyer, vous pourrez emprunter des livres gratuitement, pour une durée de trois semaines, renouvelable sur demande. Un forfait de 5 € pour trois semaines est proposé pour les curistes et les touristes. Aujourd'hui, une quarantaine de familles y adhèrent.

Nos projets:

Nous souhaitons aménager la cour de la bibliothèque pour une invitation à la lecture en plein air, et proposer d'autres actions autour des pratiques de lecture et d'écriture. Nous offrirons également un accès WI-FI, complétant ainsi l'accès la culture, notamment grâce aux ouvrages numériques.

Nous espérons ainsi motiver les adhésions, susciter l'envie de soutenir notre action et attirer un public plus jeune.

La Fontaine des Mots vous accueille au 11 rue Grillot les lundis de 17h à 18h, les mercredis de 15h à 17h30 et les vendredis de 16h à 17h30. À bientôt, l'équipe de La Fontaine des Mots

AUTOUR DU CLOCHER

Sauvons notre église!

Notre église est en mauvais état et se détériore de saisons en saisons. Tout le monde se souvient des festivités, lors du dernier Marché de Noël, où la crèche vivante, le concert et les Vêpres se sont déroulés les pieds dans l'eau.



C'est ce qui a motivé la création d'une association "loi 1901" le 26 juin 2013, dont l'objet est de réunir les fonds nécessaires aux travaux de réfection de la toiture : l'Association de Soutien pour la Restauration de l'Église de Plombières-les-Bains. Cette association a fait suite à la constitution d'un collectif du même nom et ayant le même objectif, réunissant des habitants motivés par la préservation de cet édifice. La valeur patrimoniale de cette bâtisse, dont la construction fût achevée en 1863 grâce au soutien d'un mécène célèbre de la station, Napoléon III, a initié la naissance de ce collectif.

Depuis, ce groupement a fait son chemin:

17 février 2013: Naissance du collectif suite aux dégâts des eaux de décembre 2012. Le collectif ne peut pas solliciter de dons mais récolte des signatures confortant la démarche.

Mars 2013 : 310 signatures sont récoltées (1009 en mai 2014). Le collectif interpelle Monsieur Jackie FREMONT, Délégué départementale de la Fondation du Patrimoine de Lorraine. Ce dernier leur conseille de se constituer en association afin de pouvoir récolter des fonds. Cette condition est un préalable pour initier toute coopération avec la Fondation.

06 mai 2013 : Le collectif rencontre l'ancienne municipalité qui donne son accord pour étudier la réfection de la toiture de l'église.

27 juin 2013 : Naissance de l'Association qui peut maintenant récolter des fonds et les reverser à la Fondation du Patrimoine, qui appuie la démarche.

21 septembre 2013 : le Chœur Saint-Amé organise un concert gratuit à l'Église. Une récolte de dons "au chapeau" est organisée. Les bénéfices, 320 €, ont été reversés à l'association. Le lendemain, Maitre TEITGEN, Commissaire priseur "Antic Thermal", animait une vente aux enchères caritative au Casino, de lots offerts généreusement pour soutenir l'association . Cette action a rapporté 1680 €.

16 septembre 2013 : L'association entame les démarches auprès de l'administration fiscale pour être reconnue d'intérêt général. Après un accord de principe reçu en décembre 2013, la légitimation est prononcée le 10 février 2014.

26 septembre 2013 : Le Conseil Municipal retient la société "Ascendance Architecture" pour assurer la maitrise d'œuvre des travaux de réfection de la toiture de l'église en ardoises.

Marché de Noël 2013: L'association, en collaboration avec l'association des 3V (Les Vieux Volants Vosgiens), organise une vente par souscription d'ardoises, offertes généreusement par une entreprise locale, la SARL CORNU. 649 ardoises, sur les 35 000 nécessaires pour la réfection de la toiture complète seront ainsi vendues pour un montant de 3245 €.

L'association est très active et a encore de nombreux projets à venir. Après une vente d'ardoises lors des Printalies 2014, deux nouvelles ventes sont déjà prévues à l'occasion de la Procession du 15 août et des Journées du Patrimoine le 21 septembre prochain.

Le 31 août à venir, une tombola sera organisée en partenariat avec l'association des 3V lors de la bourse d'échange, pour gagner une magnifique mobylette entièrement restaurée.

L'association œuvre au quotidien pour conserver un patrimoine cher à notre ville, dont la construction a permis à de nombreux artisans, notamment des tailleurs de pierres, de s'installer dans notre charmante commune et d'y fonder des familles encore présentes aujourd'hui.

Retrouvez toutes les informations et soutenez l'activité de l'association sur : www.sospatrimoinedeplombiereslesbains.wordpress.com ou sur PatrimoinedePlombiereslesBains



Le Samedi 5 juillet 2014 de 21h à minuit :

La nuit des églises - une nuit unique à Plombières!

Pour la 3^e fois consécutive la Paroisse Notre-Dame des Sources participe à cette manifestation nationale destinée à faire découvrir notre église au plus grand nombre à travers divers aspects qui s'adressent à tous.

Découvrir, visiter, apprendre, approfondir, se ressourcer, chanter, ...moments musicaux, culturels, solennels... voilà un programme riche et varié, qui se déclinera de 21h à minuit

Procession du 15 août, une tradition qui perdure au fil des siècles

Comme chaque année, vendredi 15 août, fête de l'Assomption de la Vierge Marie, à la tombée de la nuit, les fidèles partiront en procession à la lumière de leurs flambeaux, et graviront le sentier qui mène au coteau de Notre-Dame de Plombières. Une tradition qui perdure au fil des siècles et à laquelle les habitants sont très attachés.

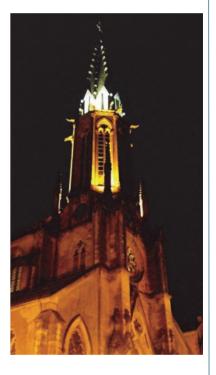
Pour mieux comprendre cette ferveur, rappelons les circonstances qui firent élever la statue. Les faits remontent à 1854. Une terrible épidémie de choléra avait alors ravagé toute la région provoquant près de 6 000 morts dans les Vosges. Les habitants de Plombières firent le vœu, si ce fléau épargnait leur ville, d'édifier un monument à la gloire de la Vierge Marie.

La ville échappa à l'épidémie et, afin de réaliser la promesse faite, la statue de Notre-Dame de Plombières, fut montée sur son piédestal le 14 août 1855. Modelée par le lyonnais Fabisch, on peut lire sur le socle « Custodem me posuerunt » (ils m'ont choisie pour gardienne). Le lendemain, 15 août 1855, l'abbé Balland, l'a bénie devant une foule de fidèles.

Depuis lors, chaque 15 août, un fervent pèlerinage se déroule depuis l'église jusqu'au coteau où se dresse majestueusement la statue alors toute illuminée.

Notons également qu'à chaque alerte grave en 1914, 1940, 44-45, les paroissiens ont toujours eu recours à la protection de Notre-Dame de Plombières. C'est pourquoi, en reconnaissance, tous les soirs, une lumière éclaire la statue.







BULLETIN MUNICIPAL

ÉTÉ 2014

Photographes, peintres, écrivains, dessinateurs en herbe, poètes ou encore cruciverbistes, professionnels ou amateurs artistes de tout horizon, quel que soit votre âge, cette page est à vous.

Imaginez la ville de Plombières-les-Bains dans 20 ans.

Exprimez-vous!

Adressez-nous vos créations. Si vous êtes sélectionné, vous serez publié dans le prochain bulletin municipal.

Partagez vos créations sur com@plombieres.fr

"On n'a pas de pétrole mais on a des idées"

